

# AMIS DE LA CONSTITUTION



FREUNDE DER VERFASSUNG  
AMIS DE LA CONSTITUTION  
AMICI DELLA COSTITUZIONE  
AMITGS DALLA COSTITUZION

## Rapport annuel 2022

<i>Chers membres, chers amis, chères lectrices et chers lecteurs</i>	I
<i>Premier semestre 2022</i>	2
<i>Assemblée des membres à Sursee</i>	2
<i>Initiative OMS</i>	2
<i>Déménagement du bureau</i>	2
<i>Nos collaborateurs</i>	2
<i>La situation au comité (élargi)</i>	3
<i>Enquête auprès des responsables régionaux en décembre 2022</i>	4
<i>Enquête auprès des membres en janvier 2023</i>	4
<i>Forum AdC en janvier 2023</i>	4
<i>Le 3ème référendum</i>	5
<i>Initiatives pour la protection des enfants</i>	5
<i>Place du marché</i>	6
<i>Initiative pour la souveraineté</i>	6
<i>Aufrecht / Debout</i>	6
<i>Initiative de reconstruction analytique</i>	6
<i>Conclusion</i>	7

## **Chers membres, chers amis, chères lectrices et chers lecteurs**

L'année 2022 fut riche en événements pour les Amis de la Constitution, si bien que la rédaction d'un rapport devient un véritable défi. La plupart des événements ont été couverts par notre Bulletin d'information, et comme vous le savez probablement, la plupart ne sont pas réjouissants. Le présent rapport est sensé couvrir l'année associative du 1er janvier au 31 décembre 2022. Cependant, nous préférons nous pencher sur la période du printemps 2022 au printemps 2023, qui correspond à l'intervalle pendant lequel le comité actuel était aux commandes.

Nous nous efforçons de mentionner tous les faits importants sans nous attarder sur les événements anciens et négatifs. Nous pensons y être parvenus en vous livrant un aperçu complet de ce qui s'est passé ces douze à quinze derniers mois.

Merci pour votre confiance !

Votre comité des Amis de la Constitution

## Premier semestre 2022

---

Le début de l'année fut turbulent pour notre association. Fin 2021, le comité de l'époque se décomposa et de nouvelles élections eurent lieu. Les trois membres actuels du comité n'en faisaient pas partie à l'époque, raison pour laquelle nous renoncerons ici à approfondir le sujet, qui d'ailleurs a été abondamment traité.

Suite aux bouleversements d'alors, de nouvelles élections eurent lieu début 2022. Le comité alors en place avait organisé des élections par liste. Ainsi, la liste 2 l'emporta en avril 2022 face à la liste 1 à peu de voix près lors d'élections par correspondance.

Le week-end du 23 et 24 avril 2022, le nouveau comité prit ses fonctions. Il était composé de : Agnès Aedo, Roland Bühlmann, Damien Foretay, Prisca Guanter, Oliver Martin, Sandro Meier, Samuel Riggenbach, Christina Rüdiger et Mark Steiner. Lors de ce premier week-end de travail, les rôles et les dicastères furent attribués, et après les turbulences que nous avons traversées, le comité était à nouveau opérationnel.

## Assemblée des membres à Sursee

---

La première grande tâche du nouveau comité fut d'organiser l'assemblée des membres le 25 juin 2022 à Sursee. Les restrictions liées à la pandémie avaient été levées et toutes les organisations associatives avaient un besoin de rattrapage. Il fut donc difficile de trouver un lieu approprié et accessible à un prix abordable. Nous finîmes par trouver la salle municipale de Sursee.

Notre association se réunit pour la première fois à une telle échelle et l'expérience fut nouvelle pour toutes les personnes impliquées. L'assemblée fut extrêmement longue, les questions fusaients de toutes parts, on vota sur de nombreux points. La décharge fut octroyée au comité sortant, de nouveaux statuts approuvés (système de membres) et les membres confièrent au comité la tâche de lancer une initiative populaire pour lutter contre les mesures liées à la pandémie (Initiative OMS).

## Initiative OMS

---

Sandro Meier et Klaus Rüdiger (commission consultative) avaient formulé avec l'aide de juristes chevronnés des idées permettant de lancer l'initiative OMS. La tâche fut de taille, puisqu'il fallait prendre en compte le droit international et que des problèmes inattendus se posèrent.

Une autre idée surgit, celle de renforcer le contrôle des organisations internationales basées en Suisse ou de restreindre leur marge de manœuvre si elle est douteuse. Plusieurs variantes furent élaborées sans donner entière satisfaction, ce pour quoi aucune option ne fut approfondie ou mise en œuvre.

## Déménagement du bureau

---

Notre bureau ne pouvait pas rester à Soleure étant donné que l'édifice dans lequel il se trouvait allait être démoli. Il a donc fallu trouver un nouveau site : à la Gewerbestrasse 2 de Zuchwil, près de Soleure. Pendant les mois d'août et de septembre, nos collaborateurs ont déménagé des cartons de matériel.

## Nos collaborateurs

---

En 2021, deux référendums nous ont occupés (collecte des signatures, campagne avant la votation). Nous avons aussi soutenu d'autres référendums (MPT, aide aux médias). Nous savions qu'il n'y aurait pas de projets de cette envergure en 2022. Par ailleurs, il fallait s'attendre à une baisse du nombre de membres et, par conséquent, un budget plus modeste. Ceci conduisit à une réduction des effectifs au secrétariat, en partie grâce à des fluctuations naturelles mais aussi par des licenciements.

Fin août August 2022, Catherine Touaibi prit les rênes du secrétariat, complété par Corina Kohler au nouveau bureau de Zuchwil. Nous partîmes du principe que, grâce à elles, nous pouvions nous appuyer sur une bonne équipe pendant les mois suivants.

Cependant, avec le départ d'une partie du comité en novembre 2022, Catherine puis Corinna nous firent part de leur résiliation, si bien qu'il nous fallut rapidement trouver de nouveaux responsables du secrétariat. Ces changements conduisirent à une nouvelle répartition des tâches.

Chantal Kalbermatten fut chargée de soutenir les responsables régionaux („service extérieur“) et Corinne Hafner se chargea davantage des tâches de secrétariat interne („service interne“). Plusieurs bénévoles et des collaborateurs payés à l'heure, surtout pendant la collecte des signatures du 3ème référendum.

## La situation au comité (élargi)

---

La liste 2 avait été composée de telle sorte que les différentes régions linguistiques étaient prises en compte, les nouveaux membres devaient apporter un vent frais et le savoir-faire des membres sortants devait être conservé.

Malheureusement il s'avéra rapidement que les idées quant à l'organisation et l'avenir de l'association étaient divergents. Les expériences des années précédentes avaient conféré une attitude négative aux anciens membres du comité. Nous avons aussi compris, par la force des choses, que sur le plan humain, à partir d'une certaine taille du comité et sans le respect de certaines règles fondamentales, ou en l'absence de valeurs partagées, il est impossible d'obtenir des résultats.

La motivation, certes, ne manquait pas, les idées de projets se multipliaient : l'Initiative sur l'OMS, l'initiative sur la protection des enfants, un tour de Suisse avec organisation d'évènements, l'élargissement de notre plateforme de communication Humhub, un calendrier des libertés pour les mouvements citoyens, etc.

Néanmoins, après un certain temps, une frustration certaine s'installa car fin septembre, aucun projet digne de ce nom n'avait encore vu le jour. Nous avons continué de verser des salaires mais en dehors des coûts engendrés de l'ordre d'un demi-million, nous n'avions aucun succès à présenter.

Une partie du comité fut incapable de légitimer ces dépenses face à l'absence de résultats, ou s'y refusa tout court. Or, nos recettes proviennent des cotisations et des dons et il nous les faut gérer honnêtement et consciencieusement.

Une première mesure immédiate fut de décider par 4 voix contre 1 de soutenir l'initiative sur la souveraineté de MASS-VOLL!, qui s'érige également contre l'influence de l'OMS sur la Suisse, et de s'engager en faveur de l'initiative Giacometti, qui menaçait d'échouer par manque de signatures.

Deux membres du comité et un membre consultatif voulaient empêcher la collaboration avec MASS-VOLL! alors même qu'ils étaient absents lors de la séance correspondante du comité. Lors de la prochaine séance, il n'y eut qu'un point à l'ordre du jour : l'appel de la co-présidente Prisca Guanter à son co-président Roland Bühlmann de démissionner dans les 24h.

Il ne fut pas donné suite à cet appel à démissionner et sur ce, Christina Rüdiger, Sandro Meier et Prisca Guanter quittèrent le comité et Marion Russek le conseil consultatif.

Une remarque à ce sujet : Damien Foretay avait quitté le comité au printemps 2022, Agnès Aedo n'avait participé à aucune des séances du comité pour des raisons de santé. Le comité ne comptait donc que 8 membres officiellement et 7 dans la pratique. Oliver Martin avait annoncé son départ en octobre. Le 13 novembre, il fut communiqué par Bulletin d'information que 5 membres du comité s'en allaient suite à des différences insurmontables dès le 18 novembre. Le départ d'Agnès et l'Oliver n'avait cependant rien à voir avec la démission des autres membres et n'était pas dû à des divergences de vues.

Il est possible, pour une association, de disposer de moins de membres du comité que ce qui est prévu aux statuts. Des départs ne peuvent pas être exclus, que ce soit suite à un accident, un décès ou un départ. Dans tous les cas, le comité restant garde ses compétences, il est même contraint de rester opérationnel. Dans notre cas, il a fallu payer les salaires et le loyer, envoyer les factures aux membres, accompagner les projets en cours etc.

Certains projets - le 3ème référendum, le soutien à l'initiative sur la souveraineté et l'initiative Giacometti, une meilleure politique de communication - décidés par le comité au complet ne pouvaient pas être reportés. Le comité restant, composé de Roland Bühlmann, Samuel Riggenbach et Mark Steiner assumait ces tâches, s'engageant pour faire perdurer et prospérer l'association.

En janvier 2023, en conformité avec la réglementation régissant les associations, le comité fut complété par deux responsables régionaux – Mario della Giacomina et Urs Ramseier – comme directeurs sans mandat, afin d'arriver au minimum requis par les statuts de 5 membres du comité. Ils participèrent dès lors aux séances du comité mais sans droit de vote. Ils prodiguèrent leurs conseils au trio en place, apportèrent des contributions consignées au procès-verbal et assumèrent de premières tâches telles que la planification d'une fête d'été. Les exigences des statuts sont donc remplies, l'objectif étant que ces cinq membres se portent candidats aux élections lors de l'assemblée du 6 mai.

### **Enquête auprès des responsables régionaux en décembre 2022**

Début décembre, le comité des Amis de la Constitution envoya un sondage aux responsables régionaux. Il s'agissait avant tout de cerner les besoins quant à un soutien financier des groupes régionaux. A l'époque, nous ne savions pas combien il restait de responsables régionaux actifs et désireux de s'engager. Sur les plateformes, ils sont 45 mais nous partons plutôt de 25 à 30 qui maintiennent en vie les groupes régionaux sous la bannière des Amis de la Constitution (rencontres, événements, mailings, collectes de signatures etc.). Une douzaine de responsables régionaux participa au sondage, donc environ la moitié.

Les réactions étaient variées. En général, les responsables régionaux demandaient moins d'argent que nous l'avions imaginé. Les groupes très actifs génèrent même des excédents lors des événements organisés. Le comité tenait à un échange à ce sujet, afin que les responsables régionaux sachent qu'ils peuvent nous envoyer à tout moment leurs notes de frais. Il fut décidé en mars 2023 de mettre à disposition de chaque groupe régional un budget dont il peut être librement disposé, composé d'un montant forfaitaire et d'une contribution par nombre de membres.

### **Enquête auprès des membres en janvier 2023**

En janvier 2023, nous avons adressé un questionnaire à tous les membres des Amis de la Constitution. A part quelques questions générales, nous voulions avant tout obtenir des réponses à cinq questions importantes. Comment était perçu le travail du comité actuel ? Quand devrait se tenir l'assemblée des membres ? Faut-il une révision des statuts ? Dans quels domaines les AdC doivent-ils déployer davantage leurs activités ? Et devons-nous soutenir l'initiative de reconstruction analytique des dessous de la pandémie de COVID-19 (initiative de reconstruction analytique) ? En résumé, une large majorité des répondants nous a exprimé sa confiance, aussi bien face à notre travail actuel que par rapport aux mesures prévues (assemblée, initiative de reconstruction analytique, référendum etc.). Une partie de des résultats sera présentée lors de notre assemblée.

### **Forum AdC en janvier 2023**

Suite au départ d'une partie du comité, certains mouvements citoyens et d'anciens membres du comité ont lancé des propositions de modification pour l'avenir de l'AdC. L'une de ces idées consistait à "refonder" les AdC. Cependant, ces idées furent élaborées sans concertation avec le comité en place, qui ne fut pas invité à se prononcer. Il y eut un échange rudimentaire mais nous nous sentions laissés de côté.

Pour le comité restant, la démission des collègues qui décidèrent de s'en aller était prévisible mais pas la façon dont se fit leur départ. Il a fallu aux membres du comité restant quelques semaines pour tout remettre sur les rails. Non seulement devaient-ils gérer le quotidien et poursuivre les activités dont il avait été décidé, mais réfléchir aux questions fondamentales liées à l'avenir de l'association. Pour tenir compte de ce besoin et de la pression extérieure venant de ceux qui prétendaient "refonder les AdC", nous invitâmes certains protagonistes au Konservatorium de Seon le 26 janvier 2023.

La plupart des participants étaient des responsables régionaux, d'autres des initiateurs de la "refondation des AdC", complétés par quelques acteurs des mouvements citoyens bienveillants à notre égard. La soirée fut réussie même si elle ne conduisit à aucune décision concrète. Une attitude très positive nous fut témoignée, et les participants souhaitèrent bonne chance et exprimèrent leur confiance aux membres du comité en place et aux deux responsables régionaux venant compléter le comité.

### Le 3ème référendum

---

Comme il fallait s'y attendre, le parlement prolongea en décembre dernier certaines parties de la Loi Covid, dont la possibilité de réactiver le certificat, jusqu'en juin 2024.

Lors d'une réunion des responsables régionaux avec le comité, le 6 août 2022 à Olten, il fut décidé de lancer un nouveau référendum si la Loi Covid était prolongée.

Les dés furent jetés le 16 décembre 2022 au parlement : la loi fut déclarée urgente et le 20 décembre 2022 débuta la collecte des signatures. Nous nous attendions à cette décision et étions préparés : le design, un site web trilingue, du matériel de campagne et les formulaires de signature étaient prêts. Un comité référendaire sous la direction des AdC et de MASS-VOLL! regroupa 23 associations et organisations et la collecte des signatures débuta avant Noël.

Le début de la collecte, qui tomba sur les fêtes de fin d'année, se heurta à une certaine lassitude face au Covid et fut difficile. Des doutes planaient sur l'atteinte de l'objectif. Vers la fin de la campagne, des mesures d'urgence furent prises pour réunir les signatures manquantes (bulletins d'information, envoi de la facture aux membres avec deux formulaires de signature, possibilité de sponsoriser la distribution de formulaires dans des communes sélectionnées, annonces dans la presse).

Fort heureusement, beaucoup de formulaires furent renvoyés juste avant la fin du délai : tous nos efforts furent couronnés de succès et nous parvînmes à réunir plus de 70 000 signatures - quel succès dans de telles conditions !

Comme la votation aura lieu le 18 juin déjà, il a fallu immédiatement passer à l'organisation de la campagne de votation.

### Initiatives pour la protection des enfants

---

Au début de l'été 2022, l'idée des initiatives cantonales pour la protection des enfants fut lancée. Le comité était partagé entre le choix d'initiatives cantonales ou uniquement le soutien à l'engagement au niveau national. Il fut décidé, pour finir, de soutenir les initiatives cantonales par nos médias et sur le plan de la communication, ce qui explique les nombreuses informations diffusées à ce sujet dans notre bulletin d'information.

En fin de compte, seul quelques cantons décidèrent de lancer une telle initiative, ce qui s'explique par la fin des mesures de lutte contre la pandémie, pour le moins vu de l'extérieur. L'urgence avait disparu. Les cantons d'Appenzell Rhodes Extérieures et Nidwald réunirent les signatures nécessaires et les initiatives aboutirent. La collecte fut interrompue dans le canton de Zoug mais pourrait reprendre si nécessaire. Malheureusement, à Berne et en Thurgovie, les signatures requises ne purent pas être réunies. Celle de Zurich est encore en cours et nous avons bon espoir.

## Place du marché

---

Nous avons toujours considéré les Amis de la Constitution comme un lieu ou une communauté permettant à des semblables de se rencontrer. Dès le commencement de notre engagement, nous souhaitions agrandir notre réseau et nous soutenir les uns les autres. Notre plateforme informatique Humhub constitue un outil à cet effet. Comparable à Facebook, elle tourne sur nos propres serveurs et offre énormément de possibilités.

Pour cette raison, à partir des idées qui étaient sur la table depuis la mi-2022 sans se concrétiser, nous passâmes à l'acte et chargeâmes, début 2023, un informaticien de programmer un logiciel d'extension de Humhub pour créer une place de marché. L'objectif est de permettre aux utilisateurs d'échanger des biens, des services et leur savoir-faire. Lors de l'assemblée, nous comptons présenter les premières fonctionnalités.

## Initiative pour la souveraineté

---

Les AdC avaient imaginé lancer leur propre initiative au sujet de l'OMS ; suite au départ de Klaus Rüdiger, chef de ce projet, l'idée fut abandonnée.

MASS-VOLL! avait déjà annoncé sa propre initiative en mai 2022 et de premiers entretiens avec les AdC eurent lieu début juillet, tout en poursuivant les réflexions sur notre propre initiative. Mais MASS-VOLL! disposait déjà d'un texte et d'une liste d'arguments - un excellent travail préparatoire.

En octobre 2022, il fut décidé de soutenir cette initiative sur le plan organisationnel et financier. Ainsi, nous exécutons une promesse faite lors de l'assemblée des membres, et de plus, l'initiative était bien élaborée et a des chances d'aboutir.

A cause de l'importance accordée au 3ème référendum, l'initiative sur la souveraineté débute en avril 2023.

## Aufrecht / Debout

---

Dès la présentation de notre liste 2, nous avons annoncé aux membres nos intentions, nos visions. Nous souhaitons entre autres participer activement à l'élaboration des politiques, notamment en soutenant des candidats qui se mettent à disposition en acceptant un mandat politique.

A l'époque déjà, nous savions que l'organisation Aufrecht / Debout allait en bénéficier. Ses candidats s'engagent pour l'auto-détermination, la responsabilité de chacun, la dignité humaine et la liberté d'expression. Aufrecht est contre le lobbyisme et défend une Suisse neutre et souveraine.

Les Amis de la Constitution sont en contact étroit avec Aufrecht Suisse et soutiennent ce mouvement en aidant au financement de la campagne électorale et en soutenant la communication.

## Initiative de reconstruction analytique

---

Vers la fin 2022, dans le monde entier, on put observer des changements, l'attention publique se portant soudainement sur les instances à l'origine des mesures sanitaires, leurs bases décisionnelles et la plausibilité des mesures. L'affaire des "Twitter files" y fut certainement pour quelque chose, puis le dossier du confinement mis sur la table en Grande-Bretagne début 2023. En Suisse, un groupe prépare depuis l'été 2021 une initiative pour analyser de façon critique la période de la pandémie. Fin 2022 / début 2023, le lancement semblait imminent.

Nous nous sommes alors adressés au comité auteur de l'initiative pour proposer notre soutien. En fait, leur idée était de bel et bien collaborer avec les AdC, en faisant valoir que l'initiative aurait très bien pu venir de nous. La collaboration a été entamée et sera approfondie après l'assemblée.

## Conclusion

---

Ce rapport se termine par un survol et quelques perspectives. Lors de notre arrivée sur le pont du navire formé par les Amis de la Constitution, nous savions que nous traversions une tempête, que le mât était brisé et que la coque prenait l'eau. On nous annonça d'autres catastrophes qui néanmoins ne se produisirent pas.

Après l'assemblée, la mer redevint calme et nous tentâmes de reprendre le cap. Malheureusement, pour différentes raisons, il fut quasiment impossible de rejoindre les différentes îles où nous souhaitions accoster. La navigation était devenue beaucoup trop calme !

Suite à cette constatation, quatre membres du comité tentèrent de fixer des objectifs clairs et de hisser les voiles. Mais cet élan conduisit à l'éclatement et au départ de cinq membres du comité, comme si un deuxième mât s'était brisé. Nous ne nous laissâmes pas ébranler : le comité restant disposait d'objectifs clairs et ne ménagea aucun effort pour les atteindre (3ème référendum, place du marché et les trois initiatives décrites plus haut).

Ainsi, appuyés par deux femmes aux commandes du secrétariat, nous passâmes à une nouvelle année, convaincus que quelque chose avait changé. Enfin, nous avançons très concrètement.

Dans ce sens, nous faisons face à l'avenir avec confiance et courage. Merci à tous ceux qui nous soutiennent dans ce voyage.

Mars 2023, le Comité



Roland Bühlmann,



Samuel Riggenbach,



Mark Steiner

le comité élargi (à partir de janvier 2023):



Mario Della Giacomina,



Urs Ramseier